



## Commission Ministérielle de la Formation Professionnelle

Réunion du 17 mars 2009

Cette réunion est présidée par M. J C Ruyschaert, Directeur des Ressources Humaines du ministère.

En préalable la CGT a posé les questions suivantes :

- La circulaire conjointe MAP/MEEDDAT relative à la rédaction des Plans Locaux de Formation (PLF) dans les DDEA a été publiée le 12 mars 2009. La CGT s'interroge sur le manque de concertation préalable à cette circulaire. Elle demande des précisions sur l'articulation entre les DREAL et les DDEA, la déclinaison des missions du Grenelle de l'environnement, les niveaux d'expertise souhaités, le travail en réseau, ... alors que les PLF sont prévus pour le 30 avril 2009 !
- Elle souhaite avoir un point d'information sur l'avancée de la constitution du CMVRH. Elle demande notamment des réponses aux questions posées lors du groupe de travail du 3 février.
- En ce qui concerne l'Ingénierie Publique concurrentielle, elle demande combien d'agents sont concernés par le redéploiement ? Quel plan de formation est-il prévu ? Dans le même ordre d'idée, quelles sont les conséquences de la création des pôles support intégrés pour les agents ? Quel plan de formation pour les accompagner dans ce changement ? Pour la CGT les évolutions de services doivent se dérouler tout en garantissant les droits des agents (pas de mobilité imposée ; pouvoir exercer des fonctions du même champ de compétences ; ...).
- La CGT demande que soit engagée une réflexion sur l'appareil de formation du ministère : architecture (relation DDEA/DREAL/CVRH/IFORE ...), les moyens à y consacrer et la concertation qui sera mise en place ... Elle revendique le maintien des CLF qui aujourd'hui dans la plupart des services ne sont plus réunies.
- Elle souhaite des éclaircissements sur les conséquences du rapport « LE BRIS », notamment en ce qui concerne l'avenir des écoles et la déclinaison du cadre européen du LMD.

Le DRH, apporte les précisions suivantes :

- Sur la mise en perspective du rapport « Le Bris » et l'avenir des écoles, il indique qu'une CMFP spécifique abordera ce thème. Aujourd'hui, la mise en œuvre de ce rapport ne semble pas être une priorité.
- Pour le CMVRH, une réunion est programmée le 7 avril 2009. L'administration poursuit sa réflexion, afin de répondre aux questions posées le 3 février 2009.
- Quant à la circulaire du 12 mars 2009, elle ne fait que pérenniser une pratique existante, la rédaction des PLF étant usuelle.
- Pour ce qui concerne l'Ingénierie Publique concurrentielle et les pôles support intégrés, il indique qu'un plan d'action est en cours comprenant une photographie des compétences, les possibilités de repositionnement ... Un accompagnement « lourd » est envisagé, y compris au plan financier. En outre, une charte de garanties pour les personnels est en cours de rédaction.

Les directions de centrales procèdent à la présentation des orientations de formation pour l'année 2009 avec des perspectives éventuellement jusqu'à 2011 (Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature – DGALN-; Direction Générale de la Prévention des Risques – DGPR ; Direction Générale de l'Energie et du Climat – DGEC ; Direction Générale des Infrastructures des Transports et de la Mer – DGITM ; Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routière – DSCR ; Direction Générale de l'Aviation Civile – DGAC ; Secrétariat Général – SG ; Commissariat Général au Développement Durable – CGDD).

La CGT est intervenue comme suit :

#### Sur la présentation DGALN

Il s'agit d'un repositionnement de l'Etat avec l'abandon de missions de prestations dans le cadre de la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement. La CGT s'interroge sur les conditions à remplir pour avoir un service technique performant : travail en réseau ? Niveau de technicité et place de l'expertise ? ... Le maintien du niveau d'expertise impliquera-t-il des recrutements de contractuels (CDD) au niveau régional. La CGT exprime son opposition à cette dérive de recrutement.

#### Sur la présentation DGPR

La CGT interroge sur la place des CETE dans le système de formation de ces deux DAC, dans la mesure où il n'apparaissent pas dans leurs documents ? La DGPR répond qu'une contractualisation entre les DAC et le RST est en cours. Cette contractualisation donnera lieu à la prise en compte de cette dimension par les DAC.

#### Sur la présentation de la DGEC

Cette DAC considère que son rôle est plus transversal et que la note de problématique sur les orientations de formation relève plus de l'acculturation que de la formation proprement dite. La CGT n'a fait aucun commentaire.

#### Sur la présentation de la DGITM

Pour les Contrôleurs des Transports Terrestres -CTT- la CGT demande quelles seront les modalités de la mise en oeuvre de « l'Eco-taxe » et quelles seront les conséquences sur les missions, les recrutements (50 recrutements ?) et la formation des CTT ? La DGITM annonce que la mise en oeuvre se fera au plus tôt en 2012.

La CGT demande ce qu'il advient des groupes de travail sur la formation dans les DIR ? Par ailleurs, elle questionne l'administration sur la prise en compte des OPA dans ces services ? Quelles relations existe-t-il entre les DIR et les parcs ? Quelle pérennité ? La DGITM pense qu'il y aura des besoins à satisfaire dans les DIR suite au transfert des parcs.

#### Sur la présentation de la DSCR

Trois actions sont annoncées : sur les infrastructures, sur les véhicules et sur les conducteurs, pour atteindre l'objectif fixé par le président de la république (moins de 3000 morts sur les routes). Une mission d'audit sera créée pour un état des lieux et un conseil auprès des concessionnaires et des collectivités. Pour les véhicules, l'Etat travaille en partenariat avec les constructeurs automobiles sur la sécurité. En ce qui concerne les conducteurs, la prévention, l'éducation et la sanction sont les trois volets à prendre en compte. La CGT demande quels seront les moyens mis à disposition des inspecteurs des permis de conduire et des délégués à la prévention et à la sécurité routière ? Des recrutements sont-ils envisagés ? Aujourd'hui les inspecteurs n'ont pas le temps d'assurer toutes leurs missions, notamment le contrôle et la formation auprès des professionnels (auto-écoles).

Comment résorber le retard pris depuis la nouvelle réglementation sur les permis de conduire ?  
Comment assurer l'accès à une formation de qualité compte tenu de l'établissement des plannings des inspecteurs à 2 mois ?

La DSCR répond qu'il y aura 35 recrutements en 2009 et 20 en 2010. Néanmoins, ces recrutements seront insuffisants pour résorber le retard pris. Il sera fait appel à des vacations : volontariat des agents actifs en dehors des heures de travail (samedi matin) ou des « jeunes » retraités. Quant à la demande de formation des inspecteurs au permis PL, la DSCR indique qu'elle fait à la mesure de ses moyens !

Sur la présentation de la DGAC

La CGT souligne que la DGAC dans son document d'orientation prend bien en compte les besoins des agents en terme de Préparation aux Examens et Concours, ce qui n'apparaît pas comme tel pour les autres DAC.

Sur la présentation conjointe SG-CGDD

La CGT constate qu'il s'agit d'un outil d'une politique de gestion par les compétences et non de gestion de la compétence. Elle rappelle son opposition à ce mode de management. Pour la CGT, il est difficile de fixer des objectifs et encore plus complexe de les évaluer dans le contexte ministériel que nous connaissons (recompositions permanentes ; fusions ; abandons de missions; ...). Elle demande qu'une discussion approfondie soit menée au sujet de l'e-formation.

Le DRH rappelle l'engagement du ministre de « ne laisser aucun agent sur le bord du chemin ». Il y a nécessité de former l'encadrement à l'accompagnement du changement. Il réaffirme que la formation au dialogue social à tous les niveaux (local, service, régional, ...) est la clé de la réussite du changement.

Il annonce qu'un bureau de la formation sera réuni en juin 2009, et donne rendez-vous aux membres de la CMFP à l'automne.

Une réunion technique relative au CMVRH est programmée le 7 avril 2009 (elle est toutefois à confirmer).